



FICHE D'IDENTIFICATION

PROGRAMME DE
FORMATIONS, ETUDES ET EXPERTISES

PDF-EE

BURKINA FASO

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	3
RÉSUMÉ	5
FICHE ANALYTIQUE DE L'INTERVENTION	6
1 TITRE ET DURÉE ESTIMÉE	7
2 PARTIES PRENANTES	7
2.1 PARTIES PRENANTES	7
2.2 PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE ET PRESTATAIRES DE SERVICES	7
2.3 BÉNÉFICIAIRES	8
3 ANALYSE CONTEXTUELLE	8
4 STRATÉGIE	10
4.1 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	10
4.2 CHAÎNE DE RÉSULTATS	13
4.3 ZONES D'INTERVENTION.....	15
5 THÉMATIQUES TRANSVERSALES ET PRIORITAIRES	15
6 RISQUES	15
7 PILOTAGE, SUIVI ET CADRE ORGANISATIONNEL	16
8 MODALITÉS D'EXÉCUTION	17
9 BUDGET ET AUTRES RESSOURCES	17
10 DURABILITÉ	17

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACNG	Acteurs de Coopération Non Gouvernementale
ANG	Associations Non-Gouvernementales
ATI	Assistant Technique International
BC4	4 ^{ème} contrat de gestion
CE	Centre-Est
CS	Convention Spécifique
CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
C4D	Communication pour le développement
DGD	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire
DGESS	Direction Générale des Études Sectorielles et des Statistiques
DTF	Dossier Technique et Financier
D4D	Digital for Development
FINEXPO	Financement des exportations
FSI	Forces de Sécurité Intérieure
IMT	Institut de Médecine Tropicale
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectifs Millénaire de Développement
PC	Programme de Coopération
PNDD	Plan National de Développement Durable
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PTF	Partenaire Technique et Financier
PV	Procès-Verbal
RR	Représentant Résident – Représentation CTB
SDSR	Santé et Droits Sexuels et Reproductifs
TDR	Termes de Références

TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
(T)PME	(Toute) Petites et Moyennes Entreprises
3D-LO	Defence, Diplomacy, Development, Law and Order

RÉSUMÉ

Le 'Programme de Formations, Études et Expertises' (PDF-EE) d'une durée de 60 mois est indépendant et complémentaire aux autres interventions du Programme de Coopération Burkina Faso - Belgique 2018-2022. Cette intervention est flexible quant au type d'activités de formation proposé, et permet des études et la mise à disposition d'expertises. Elle se situe dans la lignée d'interventions similaires présentes dans les portefeuilles pays de la coopération bilatérale belge.

Le développement des ressources humaines en contribution à la croissance économique durable et inclusive en est l'ambition. L'intervention proposera avec flexibilité une palette d'outils en appui aux objectifs du Programme de Coopération, avec un fort accent sur la digitalisation pour le développement. A côté d'études et d'expertises, cette palette d'outils inclura des formations de nature diverses, dont: a) des formations groupées régionales, b) des formations dans un parcours d'acquisition des compétences, c) des apprentissages et cours à distance (e-learning), d) des formations sur le lieu de travail, e) du coaching, f) des stages, g) des séminaires, h) des voyages d'études, i) des échanges d'expertise et j) des bourses d'études locales et internationales.

L'intervention aura une approche basée sur les droits humains et plus particulièrement sur le droit des femmes. Elle fera donc attention à donner des appuis en partant de la spécificité des bénéficiaires en tant que 'Détenteurs de droits' ou 'Porteurs d'obligations'. L'intervention entend ainsi contribuer à la promotion et à la réalisation des droits humains tels que définis par les traités internationaux.

L'intervention a comme ambition de contribuer au développement économique et social de la région du Centre Est en renforçant les compétences des ressources humaines des parties prenantes du Programme de Coopération.

Etant donné l'importance que la digitalisation innovante peut avoir dans un processus de développement, l'intervention apportera dans le cadre de son premier résultat une attention particulière pour faciliter l'émergence des compétences créatives liées à la digitalisation au sein des services privés et associatifs d'appui aux entrepreneurs dans la région du Centre Est et dans un premier temps à Tenkodogo. Ceci sera fait en activant les ressources présentes éventuellement ailleurs au Burkina Faso.

Le deuxième résultat prend en compte le développement des compétences des citoyens qui sont acteurs dans le Programme de Coopération Burkina Faso – Belgique dans leur rôle de 'détenteurs de droits' tel qu'il devrait être assumé principalement au sein des organisations de la société civile.

Renforcer les compétences techniques des acteurs publics dans la région du Centre Est afin qu'ils puissent assumer leurs rôle de 'Porteurs d'obligations' dans les thèmes du Programme de Coopération est repris dans le troisième résultat.

Et finalement, comme décrit dans le dernier résultat, des études et la mise à disposition 'ad hoc' d'expertise devrait permettre de créer de nouvelles compétences et connaissances au bénéfice des acteurs du Programme de Coopération.

FICHE ANALYTIQUE DE L'INTERVENTION

FICHE ANALYTIQUE DE L'INTERVENTION	
Intitulés & codes	'Programme de Formations, Études et Expertises' (PDF-EE) CODE CAD : 43081 FORMATION PLURISECTORIELLE
Institutions responsables	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID) Agence belge de développement (CTB)
Chaîne de résultats	<p><u>Objectif général</u> : Contribuer au développement économique et social, inclusif et durable, de la région du Centre-Est (Tenkodogo, Koupela et leur hinterland)</p> <p><u>Objectif spécifique</u> : Les compétences des parties prenantes du Programme de Coopération Burkina Faso - Belgique sont renforcées en phase avec les opportunités sociales et économiques de la région du Centre-Est</p> <p>Résultat 1 : Les ressources humaines des services privés et associatifs d'appui aux entrepreneurs sont renforcées en compétences innovantes et digitales</p> <p>Résultat 2 : Les compétences des citoyens, acteurs du Programme de Coopération, sont renforcées dans le domaine des droits humains</p> <p>Résultat 3 : Les compétences techniques des acteurs publics du Programme de Coopération sont renforcées</p> <p>Résultat 4 : Des nouvelles compétences et connaissances sont créées par des expertises et études stratégiques au bénéfice des acteurs du Programme de Coopération</p>
Budget	4.000.000 EUR
Durée	60 mois de durée pour l'exécution de l'intervention
Bénéficiaires	Les bénéficiaires de cette intervention sont les acteurs ciblés par, ou ayant un lien avec, le Programme de Coopération Burkina Faso – Belgique.
Zone d'intervention	<p>La zone d'intervention du Programme de Coopération, c'est-à-dire la région de Centre-Est pour ce qui concerne les bénéficiaires directs.</p> <p>Afin de pouvoir répondre aux opportunités jugées pertinentes par rapport au Programme de Coopération, l'intervention peut de manière exceptionnelle intervenir aussi en dehors de la zone d'intervention directe.</p>

1 TITRE ET DURÉE ESTIMÉE

Le 'Projet de Formations, Études et Expertises' (PDF-EE) d'une durée de 60 mois est une intervention indépendante et complémentaire aux autres interventions du Programme de Coopération Burkina Faso - Belgique 2018-2022. Cette intervention est flexible en type d'activités de formation et permet des études et la mise à disposition d'expertises.

Le développement des ressources humaines en contribution à la croissance économique durable et inclusive dans une approche basée sur les droits humains avec une priorisation des activités liées à la digitalisation comme levier d'innovation en est l'ambition.

2 PARTIES PRENANTES

2.1 PARTIES PRENANTES ESSENTIELLES

Lors de la phase ultérieure, l'ensemble des parties prenantes de l'intervention seront définies plus précisément. Néanmoins, les partenaires essentiels suivants sont identifiés à titre indicatif et de façon non exhaustive.

Acteurs publics

- MINEFID/DGESS : Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, Direction Générale des Études et Statistiques Sectorielles
- MINEFID/DREP CE : Direction Régionale de l'Economie et de la Planification du Centre-Est
- ANPTIC/DFPTIC : Agence Nationale de Promotion des TIC, Direction de la Formation & Promotion aux TIC

Acteurs privés et de la société civile

- Acteurs qui offrent des services d'appui aux entrepreneurs
- Organisations défendant le droit à l'environnement, la santé et la sécurité pour tous au CE
- Représentantes des associations féminines de la région CE

2.2 PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE ET PRESTATAIRES DE SERVICES

Certaines parties prenantes gouvernementales, privées et de la société civile seront partenaires de la mise en œuvre et/ou prestataires de services. Ces partenaires sont appelés à rendre des services aux détenteurs de droits (citoyens, travailleurs, entreprises). Leurs rôles seront spécifiés lors des phases ultérieures. D'autres acteurs, repris ci-dessous, pourront aussi être identifiés et confirmés comme partenaires de mise en œuvre et potentiels prestataires de services. Ces partenaires devront être porteurs d'une identité forte et innovante et leur intervention devra être motivée par une expertise de pointe reconnue.

À titre d'exemple, on peut citer:

- ACNG locaux et internationaux (TRIAS, SOS Faim, Cercle d'Eveil, Labo Citoyenneté,

Afreenet)

- Instituts de formation nationaux et internationaux dans les domaines/thèmes du PC
- Centres de compétence, hautes-écoles et universités (expertise digitalisation, droits de l'homme, ...)
- Radio communautaire (Féminin FM, Bagre-Pole FM, ...)
- Hubs d'innovation existants (Ouagalab, Jokko Labs, Sierralab, Kyolyt,...)
- Acteurs belges BIO, Finexpo, entreprises, institutions publiques
- Secteur privé: opérateurs télécom, fournisseurs d'accès internet, prestataires TIC, banques, investisseurs

2.3 BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires de cette intervention sont les acteurs de la région du Centre Est, ciblés par, ou ayant un lien avec, le Programme de Coopération Burkina Faso – Belgique.

3 ANALYSE CONTEXTUELLE

Contexte général et plus spécifiquement de la région du Centre Est

Le Burkina Faso, localisé au cœur de l'Afrique de l'Ouest et ses frontières communes avec six des pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), joue un rôle essentiel dans l'intégration économique régionale. Sur le plan géopolitique et en tenant compte de l'insécurité dans les pays voisins, la stabilité du Burkina Faso est indispensable pour celle de l'ensemble de la région.

L'appropriation sociale de la décentralisation et le niveau d'implication de la population sont inégaux. On note une compréhension et prise en charge des réformes difficiles pour les acteurs locaux, face à la pléthore de textes, au manque de communication adaptée, etc. Ceci se voit concrètement dans la faiblesse des ressources humaines, tant au niveau des collectivités qu'au niveau des services déconcentrés dans la région du Centre-Est.

La région du Centre Est compte 1,4 millions d'habitants. Sa proximité géographique avec la capitale Ouagadougou est intéressante car cela offre l'opportunité d'impliquer des ressources humaines présentes en capitale pour le développement des compétences des acteurs dans la région du Centre Est, mais cette proximité n'est pas sans inconvénients car les acteurs les plus performants pourraient aussi choisir de quitter la région pour la capitale. L'économie dans la région du Centre Est est peu structurée et dominée par l'informel (88%). Le secteur privé formel est encore embryonnaire et concentré dans les communes urbaines, même s'il connaît une tendance à la formalisation.

En fait, le secteur privé est confronté à plusieurs contraintes. A côté du faible niveau de l'infrastructure et les coûts des transports, de l'énergie et des communications, la principale difficulté est le très faible niveau de développement du capital humain, avec 1,12 année d'éducation en moyenne pour la force de travail, comparé à plus de 2 dans le reste de l'Afrique subsaharienne.

Développement du capital humain et aspects de genre

Il est à remarquer que malgré l'amélioration significative du taux brut de scolarisation primaire¹, le taux de sorties précoces de l'école reste trop important surtout en zone rurale². Le taux d'enfants non scolarisés dans le cycle primaire est de 33,3% en général au Burkina Faso. Et le taux de filles non scolarisées y est de 35%. Ceci est une des causes de l'analphabétisme qui est important. En 2014, le taux d'analphabétisme pour la population de plus de 15 ans était de 65,5 %³ au niveau du pays. Ce taux d'analphabétisme est plus important pour les femmes et dans les régions rurales. Pour la région du Centre-Est on peut ainsi noter le taux d'analphabétisme des femmes à 80%.

Le niveau de productivité et d'innovation des entreprises est impacté négativement par l'insuffisance de formation technique de la main-d'œuvre et du savoir-faire industriel du travailleur burkinabè, En plus, les insuffisances de capacités d'appui-conseil au niveau technique et de management ne permettent pas au secteur privé dans son ensemble, d'opérer une mutation rapide.

La situation des Droits de la femme est, tout en notant une volonté d'amélioration et des progrès, caractérisée par de graves problématiques et carences, même après l'adoption de plusieurs conventions internationales sur les droits de la femme, dans l'attente d'une refonte profonde du Code des personnes et de la famille. De manquements subsistent dans les domaines suivants: scolarisation des filles, travail de la femme et son insertion dans la vie professionnelle, faible participation dans les processus de prise de décision et la vie politique (malgré l'existence de quotas), non reconnaissances de leurs droits sexuels et reproductifs.

Environnement et risques climatiques

Au niveau des aspects environnementaux, il existe la stratégie nationale 2016-2020 de mise en œuvre de la Politique Nationale de Développement Durable (PNDD) qui comprend : le renforcement des capacités des entreprises privées, des organisations de la société civile dans la prise en charge et le respect du principe de développement durable, la promotion de l'économie verte, la prise en compte des changements climatiques, les modes de consommation et de production durables, les liens entre la pauvreté et l'environnement.

Des opportunités d'utilisation de l'énergie solaire sont certainement présentes en lien avec la préférence à donner à des formations, réunions et échanges en ligne afin de diminuer les déplacements des intervenants et bénéficiaires.

Digitalisation

Au niveau des télécommunications, trois opérateurs couvrent le territoire en 2G : Orange, Onatel, et Telecel. Les deux premiers disposent d'un réseau 3G dans la plupart des chefs-lieux, Telecel vient de commencer l'extension de son réseau 3G hors Ouagadougou. Des projets pour mettre en commun un réseau public de fibre optique sont en cours (RESINA), mais actuellement chaque opérateur dispose de son propre réseau. Le coût de l'internet est perçu comme cher et la qualité n'est pas garantie (l'accès aux fibres optiques sous-marines est difficile et taxé par les pays de transit). Deux opérateurs déploient également des services financiers digitaux : Orange Money et Mobicash (Onatel) – dont Orange est le plus dominant (19.000 points de vente).

¹ PNDES 2016-2020

² Rapport d'état du système éducatif national, Diagnostic 2016

³ PNDES 2016-2020

Le taux de pénétration de la téléphonie mobile est de 79% de la population totale, seulement 7% utilise l'internet mobile (GSMA, 2016). Selon l'étude Finscope de 2016, 18% des adultes sont bancarisés, 51% des adultes épargnent et 91% des adultes n'empruntent pas. 16% des adultes ont accès aux services Mobile Money chez un opérateur. Ils l'utilisent pour envoyer de l'argent (86% des transactions), garder de l'argent (10%) mais seulement 3% l'utilisent pour effectuer des transactions (payer des factures, faire des achats).

À Ouagadougou on trouve plusieurs espaces d'innovation digitale : un Fab lab officiel (Ouagalab), plusieurs espaces de coworking avec des services d'incubation (Jokkolabs, BeoogoLab, la Fabrique). Par contre, la présence de ce type d'espaces n'a pas pu être détectée dans le Centre Est.

Les différents acteurs belges au Burkina Faso

La société BIO Invest est active à travers divers investissements/prêts dans le secteur financier (banques, fonds d'investissements tels que Bank of Africa Group, EcoBank, ORA groupe et ACEP Burkina Faso), le secteur des télécommunications et le secteur agroalimentaire.

Quelques entreprises belges sont aussi présentes dont la SBFA (Société Burkinabè des Filières Alimentaires) membre du groupe belge DURABILIS axé sur le développement durable, la fabrication de bouteilles d'eau et de jus frais, la société belge BIA active dans la vente de gros engins et équipement de chantiers et enfin Brussels Airlines. Dans le cadre d'un accord de partenariat Public-Privé, Soltech, faisant partie du Groupe Sol Invictus, prévoit la construction d'une centrale solaire.

Pour la période 2017-2021, la Belgique intervient au Burkina Faso par la mise en œuvre des programmes des 26 Acteurs de la Coopération non Gouvernementales (ACNG) suivants : Louvain Coopération/ULB Coopération, Africalia, APEFE, ARES, Broederlijk Delen, Croix Rouge de Belgique, FOS-ISVI-SOLSOC, G3W, M3M/KIYO/Solidagro, IIAV-WSM-MSI/BIS, Médecins Du Monde, Oxfam Solidarité, SIA, SOS FAIM, Iles de Paix, Autre Terre, UCVW – ACVB, Vredeseilanden, VSF, TRIAS, ITG.

Des synergies des complémentarités sont envisagées, non seulement avec les acteurs belges mais aussi avec d'autres PTF. Celles-ci seront explorées et mieux définies dans une prochaine phase du processus de mise en œuvre du Programme de Coopération.

4 STRATÉGIE

4.1 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

A. Des formations flexibles et pragmatiques en complémentarité avec les autres interventions

L'intervention se concentrera principalement sur le renforcement des compétences à travers des formations. Le développement des ressources humaines constitue un élément central des stratégies de la coopération belge. Il est reconnu qu'une organisation existe grâce à ses membres. La qualité des ressources humaines est déterminante pour l'atteinte des résultats de développement.

L'intervention proposera avec flexibilité une palette d'outils de formation en partant de chaque

contexte tel qu'utilisé dans le cadre du développement des capacités⁴. Cette palette se compose entre autre de : a) des formations groupées régionales, b) des formations dans un parcours d'acquisition des compétences, c) des apprentissages et cours à distance (e-learning), d) des formations sur le lieu de travail, e) du coaching, f) des stages, g) des séminaires, h) des voyages d'études, i) des échanges d'expertise et j) des bourses d'études locales et internationales.

La flexibilité concerne donc la durée de l'appui, le type de compétences visées, le type d'appui, la localisation des activités, le type d'individus bénéficiaires et les organisations indirectement bénéficiaires. La pertinence des formations, études et expertises mises à disposition devrait aussi résider dans la mise en valeur de la plus-value de l'expertise belge.

Afin de viser un impact des activités de renforcement des compétences, l'adéquation doit être recherchée entre les compétences ciblées et la vision/mission des institutions et des organisations concernées par les défis stratégiques du secteur ou du domaine thématique ciblé.

L'intervention est cohérente et devra donner une plus-value au Programme de Coopération Burkina Faso - Belgique. En effet, l'appui au développement du capital humain par le biais de formations, d'études et de mise à disposition d'expertise doit cibler les partenaires de mise en œuvre de l'ensemble du programme de coopération bilatérale.

Le principe de complémentarité entre l'intervention de renforcement des compétences et les autres interventions doit mener à ce que l'essentiel des demandes d'appui soit lié aux actions de la coopération belge ou d'une autre coopération dans la même thématique, mais toujours concerté préalablement avec les interventions appuyées par la coopération belge.

⇒ L'intervention vise complémentarément aux autres interventions du programme de coopération, le renforcement des compétences des professionnels, des personnes ressources, acteurs du Programme de Coopération⁵.

B. Des études et des expertises mises à disposition des acteurs de développement

La possibilité de lancer, de financer, d'organiser des études est importante dans le cadre d'un Programme de Coopération. En effet des études permettent d'explorer des nouvelles possibilités d'appui pour des acteurs qu'ils soient gouvernementaux ou pas. Des études permettent aussi de rechercher des informations pour étayer la faisabilité ou pour discerner plus concrètement les risques d'éventuels futurs investissements en ressources humaines ou en ressources financières. Des études ciblées donneront ad hoc des informations complémentaires permettant aux acteurs du Programme de Coopération de mieux se situer ou mieux se réorienter en cours de Programme afin de continuer à avoir des actions pertinentes.

⇒ L'intervention aura la possibilité de donner des appuis aux acteurs de développement en forme d'études et d'expertises stratégiques

⁴ Trois niveaux sont distingués dans le développement des capacités : le niveau institutionnel, le niveau organisationnel et le niveau individuel (ou groupe d'individus). Les 2 premiers niveaux sont poursuivis par des programmes sectoriels ou thématiques alors que le niveau individuel concerne plus les Projets de formations. Note stratégique CTB, septembre 2016.

⁵ L'aspect complémentarité implique que le renforcement des compétences qui n'est pas transversal ou qui cadre directement dans les résultats d'une intervention, devrait être financé dans cette intervention.

C. Approche basée sur les droits humains (ABDH)

L'intervention entend contribuer à la promotion et à la réalisation des droits humains tels que définis par les traités internationaux, avec un focus sur les droits économiques (par ex. : libre initiative, emploi décent) en n'oubliant pas les droits à l'intégrité physique (sécurité). L'intervention accordera une attention particulière aux droits des femmes ainsi qu'aux droits des travailleurs.

Cette approche fondée sur les droits humains vise au renforcement de la position des « détenteurs de droits » afin qu'ils puissent connaître, revendiquer et exercer pleinement leurs droits. Les détenteurs de droits sont la population et les entreprises. Dans un même temps, l'intervention) renforcera les « porteurs d'obligation » qui sont aussi bien les acteurs gouvernementaux que les entreprises privées pour les aider à remplir leurs obligations au service de la population pour une meilleure accessibilité et qualité des services fondamentaux.

⇒ L'intervention distinguera les obligations et droits ciblés et s'articulera autour des fonctions que les parties prenantes ont comme détenteurs de droits et/ou comme porteurs d'obligations.

D. Genre

La promotion des droits des femmes sera poursuivie dans le cadre de la Politique Nationale du Genre (2009) et plus spécifiquement l'adoption des mesures législatives spécifiques interdisant les violences et la discrimination à l'égard des femmes. L'intervention ciblera, surtout à travers son résultat 2, la promotion de l'égalité, le renforcement du pouvoir décisionnel des femmes à travers l'appui à la société civile. Étant donné l'approche basée sur les droits humains et la complémentarité avec l'intervention « She Decides/Elle décide », le genre recevra toute l'attention nécessaire.

⇒ Une attention particulière sera apportée aux acteurs de la société civile et très particulièrement aux femmes étant donné leur rôle important comme actrices du changement.

E. L'environnement, les énergies renouvelables

La dégradation de l'environnement et son effet sur le climat sont des préoccupations majeures du Programme de Coopération. La durabilité des résultats de développement est liée aux menaces que fait peser le changement climatique sur l'environnement des bénéficiaires. L'attention donnée à l'environnement ciblera des actions à différents niveaux, tout en suivant la Politique Nationale de Développement Durable (PNDD)

Les opportunités de développement ou du moins d'utilisation de l'énergie solaire seront considérées comme un axe pour la promotion des activités économiques et des services en milieu rural permettant aussi de mobiliser/valoriser de l'expertise belge.

La préférence donnée à des formations en ligne (e-learning, blended courses, ...) ainsi qu'aux réunions en téléconférence devrait contribuer à diminuer les déplacements des intervenants et de bénéficiaires et donc l'empreinte carbone des activités de l'intervention.

⇒ L'intervention exploitera les opportunités offertes par les nouvelles technologies digitales et s'attachera à promouvoir les sources d'énergie renouvelable.

F. D4D : Digitalisation pour le Développement

La coopération au développement belge a fait le choix d'utiliser la digitalisation comme un vecteur et un accélérateur pour la réalisation des ODD. Ces priorités sont « une meilleure utilisation des (méga-)données », « le numérique pour des sociétés inclusives » et « le numérique pour une croissance durable et inclusive ». Plus concrètement, le numérique vient en appui dans toutes les activités des bénéficiaires. Il peut aider à la création et l'amélioration des performances des organisations et des entreprises, créer des liens entre citoyens et l'administration, permettre une meilleure diffusion et visualisation de tous types de données, etc. L'accès aux nouvelles technologies est, dans une économie globalisée, indispensable pour la survie et la croissance d'une entreprise.

La Belgique accompagnera les partenaires burkinabés dans la recherche de solutions numériques et dans l'application des technologies les plus adaptées au contexte, tant dans l'utilisation des outils numériques simples comme pour la collecte de données mobiles ou des paiements mobiles, que dans l'utilisation de technologies de pointe (capteurs, imagerie numérique, système de sécurité ...). Le passage au numérique étant considéré comme un catalyseur puissant de développement inclusif.

Les « principes pour le développement numérique » ([http //digitalprinciples.org](http://digitalprinciples.org)), auxquels la Coopération Belge a souscrit officiellement, peuvent servir de principes généraux pour la mise en place d'approches durables. Aussi les approches de co-création et '*human centered design*' seront importantes à intégrer dans l'intervention. Ceci doit permettre une approche innovatrice qui tient compte des bénéficiaires finaux.

La digitalisation recevra une attention toute particulière. L'ambition est que la moitié des activités et fonds alloués à ce programme seront consacrés à la digitalisation. Pour permettre de mesurer ceci pendant la phase suivante, un outil de « DigiBudgetScan » est en cours de développement. L'idée est de classer les activités en quatre catégories : (i) des activités qui n'utilisent pas de technologies digitales, (ii) des activités qui utilisent des technologies digitales comme outil (=TIC), (iii) des activités qui utilisent des technologies digitales comme levier pour le changement (=digitalisation) et (iv) des activités qui utilisent des technologies digitales comme levier pour le changement, tout en utilisant des approches innovantes comme la co-création, *human centered design*, etc.

⇒ La digitalisation constituera la trame de fond de l'intervention aussi bien dans le montage des actions de formation, d'étude ou de mise à disposition d'expertise (approche/processus) qu'au niveau du contenu (digitalisation au sein de l'organisation bénéficiaire).

4.2 CHAÎNE DE RÉSULTATS

Objectif général : Contribuer au développement économique et social, inclusif et durable, de la région du Centre Est (Tenkodogo et Koupéla et leur hinterland).

Objectif spécifique : Les compétences des parties prenantes du Programme de Coopération Burkina Faso - Belgique sont renforcées en phase avec les opportunités sociales et économiques de la région du Centre Est

Résultat 1 : Les ressources humaines des services privés et associatifs d'appui aux entrepreneurs sont renforcées en compétences innovantes et digitales

Indication d'activités *potentielles* (à confirmer durant la phase suivante) :

- Animation d'espace d'innovation lié à la digitalisation (coworking, innovation lab, hub, makers space, fab lab)⁶⁷
- Stimuler l'innovation numérique dans le secteur privé existant
- Mise en réseau des différents acteurs autour des événements de co-création (hackathons, bootcamps)
- Compétences entrepreneuriales/créatives sont stimulées avec une attention particulière pour les jeunes filles et les dames

Résultat 2 : Les compétences des citoyens, acteurs du Programme de Coopération, sont renforcées dans le domaine des droits humains

Indication d'activités *potentielles* (à confirmer durant la phase suivante) :

- Renforcement des compétences des membres des organisations de la société civile en élaboration d'outils d'information et de communication digitalisées – pour la promotion des droits sexuels et reproductifs
- Co-création, avec les jeunes de Tenkodogo d'outils d'information et de communication digitalisées pour la lutte contre l'incivisme
- Formation des membres des organisations de la société civile pour assurer la participation de leurs membres dans l'élaboration des plans locaux de développement et les plans locaux de sécurité
- Sensibilisation des autorités coutumières à une citoyenneté active par la communication d'information dans le domaine du droit moderne
- Formation des membres des associations féminines et autres dans leur organisation concertée pour la défense de leurs droits

Résultat 3 : Les compétences techniques des acteurs publics du Programme de Coopération sont renforcées

Indication d'activités *potentielles* (à confirmer durant la phase suivante) :

- Formations, stages, coaching des agents du DGESS/DREP dans les évaluations d'impact et capitalisation des résultats de projets
- Formations e-learning en soins périnataux, en nutrition, en maladies sexuellement

⁶ L'aménagement de l'espace physique fait partie de mettre titre de l'intervention I, dans son résultat lié aux services d'appui à la création d'entreprises.

⁷ Glossaire en annexe

transmissibles pour les prestataires de services médicaux à Tenkodogo, Koupela et leur hinterland

- Formations des services financiers et économiques de Tenkodogo, Koupela et leur hinterland pour assurer des services à la population Bourses d'études, stages et formations nationales, régionales et internationales en fonction des besoins démontrés en lien avec les priorités du Programme de Coopération

Résultat 4 : De nouvelles compétences et connaissances sont créés par des expertises et études stratégiques au bénéfice des acteurs du Programme de Coopération

Indication d'activités *potentielles* (à confirmer durant la phase suivante) :

- Etudes sur les attitudes et pratiques en matière de fiscalité et de fraudes diverses dans le Centre Est
- Etudes sur la stratégie de C4D dans le cadre des droits sexuels et reproductifs
- Études sur la cybercriminalité et les initiatives locales de sécurité

4.3 ZONES D'INTERVENTION

La zone d'intervention du Programme de Coopération, c'est-à-dire la région de Centre Est pour ce qui concerne les bénéficiaires directs.

Afin de pouvoir répondre aux opportunités jugées pertinentes par rapport au Programme de Coopération, l'intervention peut de manière exceptionnelle intervenir aussi en dehors de la zone d'intervention directe.

5 THÉMATIQUES TRANSVERSALES ET PRIORITAIRES

La digitalisation, l'approche basée sur les droits humains (ABDH), le genre et les énergies renouvelables recevront une attention toute particulière comme exprimée dans les orientations stratégiques de l'intervention (Voir 4.1)

6 RISQUES

Les risques seront analysés et affinés lors de la phase ultérieure, selon leur niveau, probabilité et impact. Des mesures d'atténuation seront proposées.

Intervenir dans des contextes fragiles résulte d'un choix politique conscient sur la prise de risque accrue par rapport à des environnements plus stables. La gestion des risques, intégrant la mise en place de mesures d'atténuation adéquates, doit être au cœur de l'élaboration des stratégies d'appuis de l'intervention.

Risques	P ⁸ S I ^(PXS)			Mesures d'atténuation
	P ⁸	S	I ^(PXS)	
Dégradation de la sécurité	1	3	3	Renforcer la confiance des populations envers les forces de sécurité et de police
Coordination insuffisante dans le contexte de multiplicité d'acteurs prévus dans le PNDES	1	2	2	Participation aux groupes techniques sous-sectoriels 'TIC' et 'Climat des Affaires'
Les ressources humaines travaillant dans de conditions sub-optimales, n'appliquent pas ce qu'elles ont appris.	3	2	6	Assurer un suivi pour la mise en application du contenu des formations suivies
Demandes de formation qui ne reflètent pas les besoins réels	3	2	6	Appui dans l'analyse des besoins de formations
Transfert limité des acquis de la formation sur le lieu du travail	4	2	8	Appui dans la mise en place des processus d'évaluation et de suivi des formations
Intérêts corporatistes ou particuliers qui freinent l'efficacité de la mise en œuvre	1	2	2	Analyses 'politico-économiques' ad hoc à faire avant de fixer les plans d'action
La défection/désertion des ressources humaines formées	1	2	2	Assurer l'accompagnement et le suivi des personnes formées
Les recommandations ou conclusions des études faites ne sont pas prises en compte	3	2	6	Un suivi des études faites est assuré par les différentes parties concernées

7 PILOTAGE, SUIVI ET CADRE ORGANISATIONNEL

L'intervention s'inscrit dans le Programme de Coopération Burkina Faso - Belgique visant au développement économique et social de la région Centre Est.

Le suivi et le pilotage stratégique de la présente intervention sera mise en place en regroupant les principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre. Ce comité assurera périodiquement le suivi et l'orientation de l'intervention permettant également d'accroître la responsabilité mutuelle entre les différentes parties prenantes.

La composition du Comité de pilotage et ses attributions seront définies lors de la phase suivante du processus de mise en œuvre du Programme de Coopération.

La composition et la localisation de l'Unité de Gestion de Projet (UGP) seront aussi définies ultérieurement.

⁸ Echelle de 1 à 4 : 1 = très faible, 2 = faible, 3 = élevée, 4 = très élevée – P=probabilité, S=Sévérité, I=Impact

8 MODALITÉS D'EXÉCUTION

Les modalités d'exécution seront définies précisément lors de la phase suivante sur base des principes suivants :

- Prise en compte des spécificités du contexte burkinabais
- Cohérence avec modalités des autres interventions (y compris la PARSIB)
- Recherche de souplesse et rapidité d'exécution et l'atteinte optimale des résultats
- Adéquation aux capacités des acteurs

Tout en soulignant l'importance du principe d'appropriation et les spécificités du contexte burkinabais en termes de gestion d'actions de coopération au développement, les modalités d'exécution qui seront privilégiées pour l'intervention seront celles qui, par des mécanismes flexibles, permettent de répondre rapidement aux demandes des bénéficiaires et des partenaires. A cet effet, les deux parties choisiront, d'un commun accord, la modalité qui permettra un maximum de souplesse et de rapidité d'exécution.

Dans la mise en œuvre, le projet s'appuiera sur différents types de partenaires publics et privés. La CTB pourra financer un ou plusieurs partenaire(s) tiers pour la réalisation d'une partie des activités du projet ou d'une action propre de ce(s) partenaire(s) contribuant à l'atteinte des objectifs fixés et ceci au moyen notamment de subsides, de conventions de délégations ou d'accords de coopération.

Les modalités d'intervention seront en cohérence avec les orientations stratégiques définis au chapitre 4, comme par exemple la promotion, si possible, des moyens de paiement digital, la promotion des espaces interactifs digitaux pour les réunions, l'utilisation d'énergie solaire.

9 BUDGET ET AUTRES RESSOURCES

L'enveloppe financière maximale de la partie belge proposée pour l'intervention 'Programme de Formations, Études et Expertises' (PDF-EE) est de 4.000.000 EUR.

Autres ressources de l'intervention :

Ressources humaines mises à disposition par les partenaires

Ressources logistiques : Bureaux, salles de formation, salles de réunion

10 DURABILITÉ

La durabilité de l'intervention se construira autour de la plus-value qu'elle construira par sa complémentarité aux autres interventions intervenant dans le développement social et économique du Burkina Faso.

L'approche flexible et pragmatique prônée pour cette intervention doit permettre au Comité de pilotage de rapidement réagir aux changements apparaissant dans le contexte⁹ de mise en œuvre du

⁹ ... focus on innovation of more flexible modalities that allow a more incremental and context-sensitive approach, Acropolis, mission report 2016

Programme de Coopération Burkina Faso – Belgique. Ceci dans un but de mieux capter stratégiquement les ‘fenêtres d’opportunité¹⁰

Concrètement la durabilité sera réalisée par :

- Formation des formateurs qui assure la présence de compétences locales après la fin de l’intervention
- Appui aux partenaires publics dans le cadre de leurs rôles et mandats
- Accords de partenariats publics et privés excédant la durée de l’intervention
- Complémentarité et synergies assurées entre interventions dans le cadre de la gestion du programme de coopération bilatérale
- Alignement sur le PNDES et participation dans les cadres sectorielles de dialogue
- Recherche d’harmonisation avec les approches d’autres PTF, acteurs privés et organisations de la société civile

¹⁰ Une fenêtre d’opportunité (aussi appelée une marge d’opportunité ou fenêtre critique) est une période de temps pendant laquelle une action peut être entreprise, qui va atteindre un effet désiré (Wikipedia.org)